



BURKINA FASO



RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION REGION DU SAHEL FEVRIER 2020

- I. DEVELOPPEMENTS MAJEURS ET CONTEXTE OPERATIONNEL
- II. MOUVEMENTS DE POPULATIONS ET COEXISTENCE PACIFIQUE
- III. VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS
- IV. DEFIS ET RECOMMANDATIONS





I. CONTEXTE OPERATIONNEL

■ La situation sécuritaire dans la région du Sahel se dégrade de jour en jour due à la récurrence des attaques des groupes armés. Ce mois de février a été marqué par des irruptions des Groupes Armés Non Identifiés (GANI) dans toutes les provinces du Sahel avec des incidents graves perpétrés contre des civils (tueries, braquages, vol des biens, enlèvements etc.). Le nombre de PDI s'accroît tous les jours avec son corolaire de violations des droits humains. L'administration est inexistante dans plusieurs localités. Sebba, le chef-lieu de la province du Yagha qui était le lieu de refuge de beaucoup de PDI est presque désert du fait des attaques perpétrées contre cette ville en février.

II- MOUVEMENTS DE POPULATIONS

Selon la Direction Régionale de la Femme, de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire la région du Les principaux déplacements notés ont été vers les villes de Gorom-Gorom et de Markoye après les attaques du village de Mamassi et de la ville de Tin-Akoff. Ces attaques ont contraint environ 1500 personnes à se déplacer à cause de l'insécurité et des menaces de mort des groupes armés.

Aussi la ville de Dori a accueilli des PDI venues de différente localités en particulier de la province du Yagha suite à l'attaque survenue le 10 février 2020 dans la ville de Sebba (05 victimes), celle du 16 février 2020 perpétrée dans le village de Pansi (24 morts et plusieurs blessés) et enfin celle 29 février 2020 qui a eu pour cible le commissariat de police de Sebba (10 policiers y ont laissé la vie, des blessés et du matériel militaire emporté). Ces PDI qui ont fui les violences et autres violations des droits humains sont de plus en plus nombreux.

III. VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Résumé général des violations,

Le droit à la vie est perpétuellement mis à rude épreuve avec le nombre de victimes qu'on déplore encore ce mois. Nous avons pu noter **une soixantaine (60) de victimes civiles** et militaires du fait des attaques des GANI. C'est le cas du pasteur et ses 03 enfants enlevés à Sebba dans la province du Yagha dont les corps ont été retrouvés deux jours après.

Nous avons eu connaissance aussi des **cas d'enlèvements** perpétrés par les groupes armés dans l'Oudalan (la ville de Tin-Akoff, le village de Mamassi où un grand commerçant a été enlevé) et aussi dans le Yagha (village de Sagou)

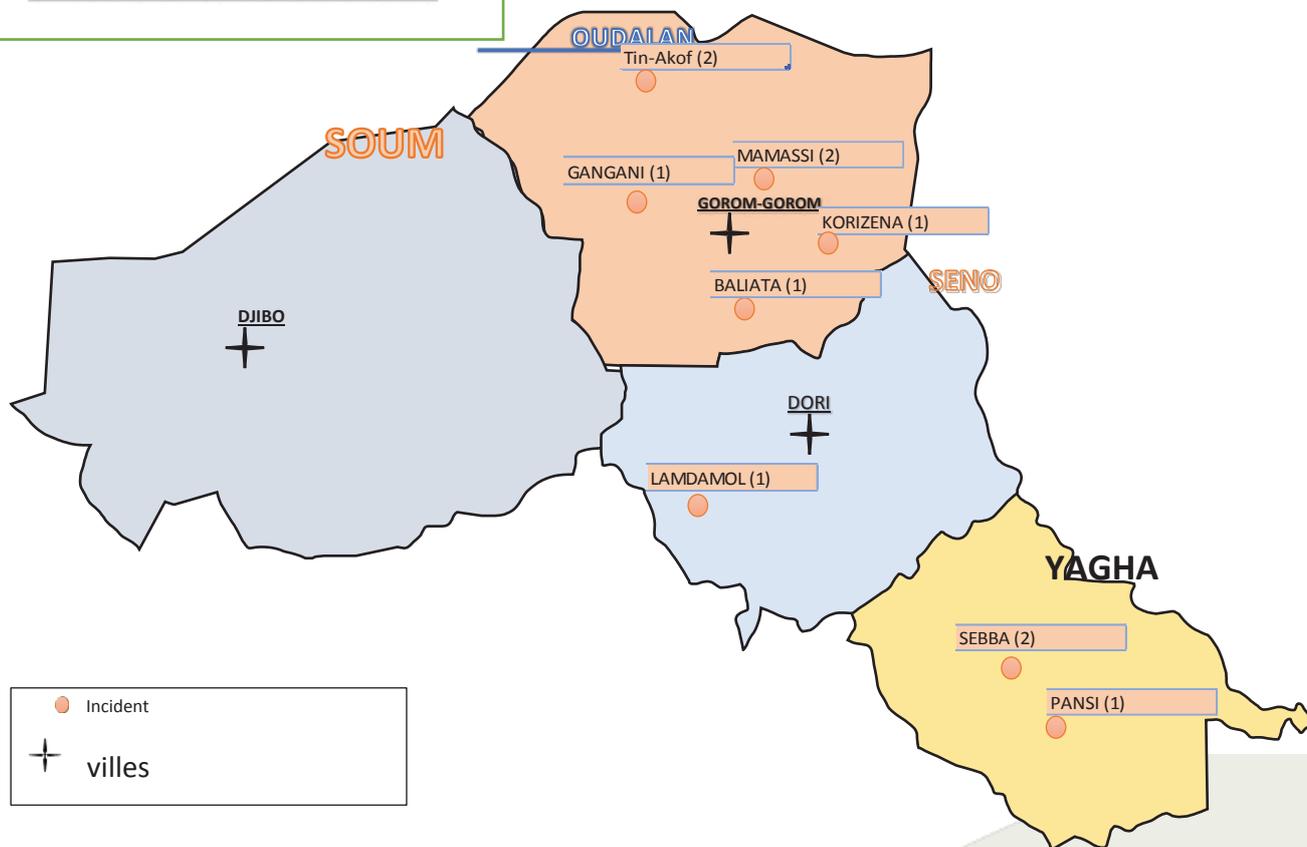
Des **atteintes à la liberté d'aller et de venir** dans la mesure où les populations ne peuvent toujours pas aller où ils veulent et quand ils veulent. Dans le Soum, les GANI avaient interdit la circulation des transports en commun pour empêcher les populations de rejoindre Ouagadougou.

Des **atteintes à l'intégrité physique et corporelle** à travers le nombre de blessés recensés après certaines attaques des GANI.

Nous notons également des **atteintes au droit à la propriété** par les actes de **pillages, de vols et de destruction de biens** qui se passent le plus souvent au cours des attaques des GANI dans les localités comme cela a et le cas a à Pansi dans le Yagha (vol de bétails et destruction de biens) et dans le village de Mamassi (vols de motos des populations).

Ces violations des droits humains ont de graves conséquences sur les populations du Sahel qui sont dans le besoin d'assistance psychosociale mais également de moyens de subsistance.

CARTOGRAPHIE DES INCIDENTS



IV. DEFIS ET RECOMMANDATIONS

LES DEFIS

De plus en plus à cause du contexte sécuritaire qui s'aggrave, les populations deviennent réticentes à fournir des informations de peur d'être pris pour cible par des GANI. Dans l'Oudalan précisément à Gorom-Gorom certaines PDI ont refusé de se prononcer sur des cas de VBG car elles ont peur et craignent les représailles des GANI qui selon elles sont infiltrés.

DIFFICULTES RENCONTREES

Des difficultés ont été rencontrées au cours de ce mois, notamment :

- Le refus de donner des informations par peur d'être la cible des terroristes rapporté par les Moniteurs de Gorom-Gorom.
- Le manque de formation des Moniteurs de protection sur certains outils de monitoring pour leurs appropriations.

RECOMMANDATIONS

- Contribuer au renforcement de la cohésion sociale entre déplacés, réfugiés et populations d'accueil à travers les campagnes de sensibilisation ;
- Renforcer les capacités des Moniteurs de protection sur les outils de Monitoring pour une meilleure compréhension et pour une efficacité dans la mise en œuvre des activités.
- Apporter un appui psychosocial aux personnes qui ont subi des traumatismes ;
- Adopter une stratégie rapide et efficace d'enregistrement des PDI dans le Sahel